



C2I COMMERCE Sàrl

Tél : 00352 20 20 10 40

commercial@tolesmoinscheres.com

4A, rue Pletzer-L8080 Bertrange

Luxembourg

Commandez vos tôles en ligne !

tolesmoinscheres.com

Paiement sécurisé :



CONSIGNES DE STOCKAGE, POSE ET ENTRETIEN : À LIRE ATTENTIVEMENT

Les tôles doivent être stockées au sec, défilées en évitant les frottements et inclinées sous abri ventilé. Il faut éviter le stockage à long terme (1 mois max).

Retirez systématiquement Toute particule métallique, copeau ou limaille doit être retiré, car cela peut oxyder le revêtement.

Il appartient au client de vérifier que le produit convienne bien à l'usage qu'il lui destine. Il est impératif que les règles de pose, de ventilation, de stockage, d'entretien et de manutention (selon le DTU 40.35) soient bien respectées, sans quoi la société C2I COMMERCE Sàrl se dégage de toute responsabilité.

En cas d'apparition de salissures sur le revêtement régulateur de condensation, un simple nettoyage à l'eau claire avec un maximum 5 % de solution savonneuse suffit (jet d'eau ou nettoyeur haute pression, la buse ne doit pas être à moins de 25 cm du revêtement régulateur et la pression ne pas excéder 50 bars).

En cas de faible pente et/ou de vent dominant important, l'application d'un vernis est préconisée (en bas de pentes et recouvrements).

Il est conseillé d'isoler la panne de la tôle avec un feutre bitumé ou un produit similaire afin d'assurer une protection supplémentaire contre les risques de corrosion liés à l'oxydation entre la tôle et la panne. Protégez Les débords extérieurs de la tôle (rives et faîtage) doivent être protégés à l'aide d'une bande de rive ou de bandeaux de faîtage adaptés.

Tel que précisé dans le DTU40.35, il est impératif d'effectuer un croquage en bas de pente et au faîtage. Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de défaut de croquage.

Aucun matériel monté ou installé ne sera repris ou échangé. Il appartient au client de contrôler sa commande avant de procéder à la pose des marchandises. Une fois les produits installés, aucune réclamation ne sera acceptée, sauf pour la garantie anti-percement en cas de corrosion.

Le régulateur de condensation ne peut en aucun cas prémunir à 100 % des risques de condensation, conditions générales de ventes (CGV) disponibles sur tolesmoinscheres.com